



L'ÉTOILE DE L'AFRIQUE

54 PAYS. ET TOUJOURS CETTE ÉTRANGE HABITUDE
DE PARLER DU « CINÉMA AFRICAIN »

AU SINGULIER.

L'Afrique n'est pas un marché. Elle est un système de marchés.

TZIPPORAH MAYALA

*Présidente-Fondatrice de L'Étoile de l'Afrique
Directrice de l'Observatoire de l'Audiovisuel Africain*

TRIBUNE

Le singulier qui nous coûte cher

L'Afrique compte cinquante-quatre États. Cinquante-quatre histoires institutionnelles, réglementations, économies, langues, systèmes de financement et réalités audiovisuelles. Pourtant, dans une partie des études, conférences et conversations internationales, tout cela tient encore confortablement dans deux mots : « cinéma africain ».

Imagine-t-on sérieusement résumer la France, l'Italie, la Pologne, la Suède et le Royaume-Uni dans une fiche intitulée « cinéma européen » avant de considérer le marché documenté ? Alors pourquoi continuons-nous à le faire avec l'Afrique ?

Pour construire une politique audiovisuelle africaine, il faut commencer par accepter une évidence : l'Afrique n'est pas un marché. Elle est un système de marchés.

MA THÈSE

Le test que je propose à mes interlocuteurs

Lorsqu'on me présente une étude sur « le marché africain », je pose une question simple : remplacez « africain » par « européen » et relisez la phrase. Si elle devient absurde, c'est qu'elle l'était déjà.

« Le public européen préfère les comédies. » « Le producteur européen manque de financement. » « Les salles européennes sont en déclin. » Personne n'écrit cela sans préciser de quel pays il parle, parce que chacun sait qu'un exploitant polonais et un exploitant portugais n'exercent pas le même métier. Cette évidence méthodologique, nous nous l'appliquons rarement à nous-mêmes.

CE QUE LE SINGULIER EFFACE

Sept différences décisives

Le singulier n'est pas une simplification innocente. Il fait disparaître exactement ce dont un professionnel a besoin pour décider.

DIMENSION	CE QUI DIFFÈRE D'UN ÉTAT À L'AUTRE
La réglementation	Existence et pouvoir d'un régulateur, obligations de production des diffuseurs, quotas, régime des autorisations de tournage.
Le financement	Présence ou absence d'un fonds national doté, mécanismes fiscaux, accès au crédit, dispositifs de coproduction bilatéraux.
Les langues	Langue de production, langues de diffusion, marchés naturels d'exportation. Un film ne circule pas selon la géographie mais selon la langue.
Les salles	Nombre d'écrans, prix du billet, saisonnalité, existence ou non d'un parc en activité.
La télévision et le streaming	Poids du service public, télévision payante, présence effective des plateformes, obligations d'investissement local.
Les droits	Fonctionnement réel de la gestion collective, effectivité de la protection, usages contractuels dominants.
La formation	Existence d'écoles, de dispositifs de formation continue, de filières techniques et de débouchés professionnels.

TROIS CONSÉQUENCES

Ce que le singulier produit concrètement

— Des décisions d'investissement mal calibrées

Un investisseur qui raisonne sur « l'Afrique » construit un modèle qui ne correspond à aucun territoire réel. Il surestime les marchés faibles, sous-estime les marchés structurés, et conclut souvent que l'ensemble est trop risqué. Le singulier ne protège pas les petits marchés : il les rend invisibles derrière une moyenne qui n'existe pas.

— Des politiques publiques importées

Un dispositif conçu à partir d'une réalité continentale imaginaire s'applique mal partout. Ce qui fonctionne là où existe un parc de salles n'a aucun sens là où la diffusion est d'abord télévisuelle ou numérique. Documenter d'abord, concevoir ensuite : l'ordre inverse coûte des années.

— Une comparaison rendue impossible

Sans grille commune appliquée pays par pays, on ne peut ni comparer, ni suivre une évolution, ni démontrer un progrès. Le singulier interdit précisément ce qu'il prétend faciliter : une vision d'ensemble. On n'obtient une vue continentale qu'en additionnant des mesures nationales rigoureuses.

NUANCE NÉCESSAIRE

Ce que le singulier a eu d'utile

Je ne veux pas jeter avec l'eau du bain une solidarité qui nous a beaucoup apporté.

Le mot « africain » au singulier a porté une histoire politique — celle du panafricanisme, des indépendances, d'une conscience commune face à des rapports de force qui l'étaient tout autant. Il a permis des alliances, des festivals communs, un poids collectif dans des enceintes où nous serions restés inaudibles séparément. Cette dimension-là reste précieuse, et je la revendique.

Mais il faut distinguer deux registres. **L'unité politique** est une force : elle nous donne une voix. **L'uniformité analytique** est une faiblesse : elle nous prive de la connaissance de nous-mêmes. On peut parfaitement défendre une position continentale commune tout en documentant cinquante-quatre réalités distinctes. C'est même la seule manière de rendre cette position crédible.

LA FORMULE QUE JE PROPOSE

Une voix commune, des données distinctes. Nous parlons ensemble lorsque nous défendons nos intérêts ; nous mesurons séparément lorsque nous décrivons nos marchés. Confondre les deux, c'est affaiblir la voix en même temps que la mesure.

AFRIQUE 54

Documenter avant de conclure

C'est là que l'Observatoire de l'Audiovisuel Africain prend tout son sens, et que le programme AFRIQUE 54 trouve sa raison d'être : documenter pays par pays avant de prétendre produire une vision continentale.

Le principe	Un référentiel territorial couvrant les cinquante-quatre États, et une grille d'analyse commune appliquée de la même manière à chacun.
Les catégories suivies	Cinéma · production · télévision · streaming · financement · régulation · formation · distribution · adoption de l'intelligence artificielle.
La règle de couverture	Cinquante-quatre pays référencés ne signifie pas cinquante-quatre pays documentés. La couverture est progressive et inégale, et nous l'écrivons à chaque publication.
Les Country Focus	Des travaux approfondis territoire par territoire, conduits avec les institutions nationales concernées, qui deviennent la brique élémentaire de toute lecture continentale.
L'Indice de Souveraineté Narrative®	Un indicateur composite construit sur cinq dimensions, publié uniquement lorsque la couverture documentaire d'un territoire atteint le seuil requis.

Cette exigence nous ralentit considérablement. Elle nous interdit les cartes spectaculaires entièrement colorées et les classements complets. Elle nous donne en revanche quelque chose de rare : des chiffres que nos interlocuteurs peuvent vérifier, et donc utiliser.

« On n'obtient pas une vision continentale en généralisant. On l'obtient en additionnant des mesures nationales. »

OUVERTURE

Cinquante-quatre fois plus intéressant

Je plaide pour une chose simple : que l'on cesse de traiter un continent de cinquante-quatre États comme une entrée unique dans un tableau. Non par pédantisme méthodologique, mais parce que cette paresse nous coûte des financements, des politiques publiques adaptées et des années de retard.

Et parce que la réalité est infiniment plus intéressante que le résumé. Il y a des marchés où la salle domine et d'autres où tout se joue sur le mobile ; des territoires où la gestion collective fonctionne et d'autres où elle reste à bâtir ; des filières documentaires puissantes à côté de filières de fiction naissantes. Cette diversité n'est pas un obstacle à la compréhension : elle en est l'objet.

Alors continuons à parler d'une seule voix lorsqu'il s'agit de défendre nos intérêts. Mais cessons de nous décrire au singulier. Un système de marchés se documente marché par marché — et c'est précisément ce que nous avons entrepris.

« L'avenir ne se raconte pas. Il se bâtit ensemble. »

Je ne cherche pas une place. J'installe un sujet.

TZIPPORAH MAYALA · L'ÉTOILE DE L'AFRIQUE



L'ÉTOILE DE L'AFRIQUE

L'ÉTOILE DE L'AFRIQUE

Observatoire de l'Audiovisuel Africain

Association loi 1901 · SIREN 939 011 052

52, rue du Sahel — 75012 Paris, France

contact@letoiledelafrique.fr

letoiledelafrique.fr · observatoire-africain.com

« *L'avenir ne se raconte pas. Il se bâtit ensemble.* »

AFRIQUE · EUROPE · DIASPORAS